Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 28 (1902)

Heft: 12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

28me Année. 20 Juin 1902. N° 12.

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef : M. P. HOFFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

SOMMAIRE : *L'adduction des Eaux du Pays-d'Enhaut de Sonzier sur Montreux à Lausanne,* par M. F. Rochat-Mercier, ingénieur, Lausanne. — *Note sur un nouveau parafoudre,* par M. G. Bonnet, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Paris. — **Divers** : Constructions en béton armé. Rapport des experts sur l'accident de l'Æschenvorstadt, à Bâle. — Photographie. — Tunnel du Simplon. Etat des travaux en mai 1902. — Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

L'adduction des Eaux du Pays-d'Enhaut de Sonzier sur Montreux à Lausanne.

I. Historique et description générale.

Par convention du 4 juillet 1899, la Société électrique Vevey-Montreux cédait à la commune de Lausanne, au prix de deux millions, une part de la propriété des sources qu'elle possède au Pays-d'Enhaut sur le territoire de la commune de Château-d'Œx, jusqu'à concurrence d'un débit annuel moyen de 10,000 litres à la minute, soit 7000 en hiver et 13,000 en été.

La Société s'engageait à livrer ces eaux à Sonzier sur Montreux, à la cote d'altitude 705 m., pour le 25 août 1901, soit dans un délai de deux ans dès l'entrée en vigueur du décret d'expropriation qui devait être demandé par la ville de Lausanne pour droit de passage sur le territoire vaudois et qui fut obtenu en date du 25 août 1899.

La réception à Sonzier des eaux acquises, ainsi que leur amenée à Lausanne incombait à la Commune qui chargea M. A. van Muyden, ingénieur, de l'étude générale de la conduite et des ouvrages, et MM. Freymond, ingénieur, Mermoud, Ch. Blanc et Prod'hom, géomètres, des travaux préliminaires sur le terrain et des nivellements.

Dès le début de l'année 1900, l'auteur de ces lignes fut chargé de l'achèvement des plans, de la mise au concours des travaux ainsi que de leur direction générale pour le compte de la commune de Lausanne.

Fontes et travaux furent adjugés séparément, les unes en février 1900 à MM. Francillon & Cie, représentant les usines de L. de Roll et de Pont-à-Mousson, et les autres en avril de la même année à MM. Guggenbühl et Müller, ingénieurs-entrepreneurs, à Zurich, spécialistes pour les conduites d'eau, qui s'adjoignirent à cette occasion M. E. Melli, ingénieur, à Zurich.

Par suite de la configuration mouvementée du sol ainsi que de considérations d'ordre pratique tendant à substituer dans tous les cas possibles la ligne la plus courte et la plus économique aux longs détours qu'un esprit timoré eût peut-être préférés, le tracé de la conduite parcourt un chemin des plus hardis et des plus accidentés que l'on puisse imaginer ; il descend et remonte les terrains escarpés en suivant de préférence leur ligne de plus grande pente et se compose, comme le montre le profil ci-joint, d'une suite de siphons dont le plus profond atteint, dans

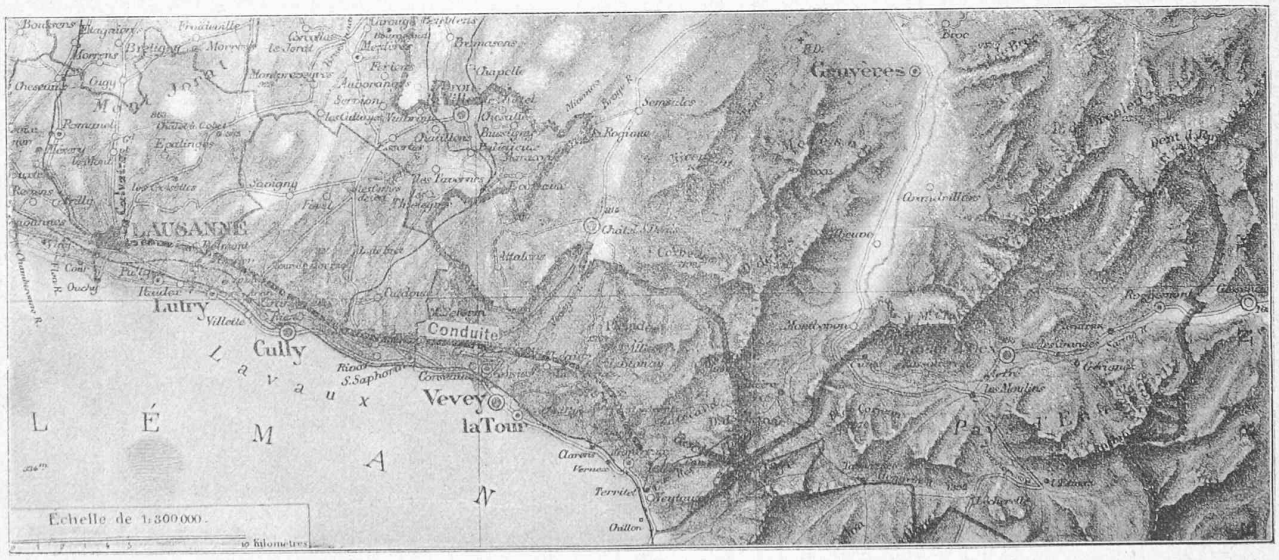

Plan général de la canalisation [1].

[1] Extrait de la *Carte du Canton de Vaud,* éditée par M. F. Rouge, à Lausanne.